



HAL
open science

Georges Pompidou et l'Espagne de Franco. Le rapprochement politique franco-espagnol (1969-1974)

Matthieu Trouvé

► To cite this version:

Matthieu Trouvé. Georges Pompidou et l'Espagne de Franco. Le rapprochement politique franco-espagnol (1969-1974). Siècles: Cahier du centre d'histoire "Espaces et cultures", 2021, Relations franco-espagnoles. Contre-représentations dans l'Atlantique noir, 51, pp.[en ligne]. 10.4000/siecles.8187 . halshs-03546919

HAL Id: halshs-03546919

<https://shs.hal.science/halshs-03546919v1>

Submitted on 28 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Georges Pompidou et l'Espagne de Franco

Le rapprochement politique franco-espagnol (1969-1974)

Georges Pompidou and Francoist Spain. The French-Spanish Political Rapprochement (1969-1974)

Georges Pompidou y la España de Franco. El acercamiento político franco-español (1969-1974)

Matthieu Trouvé

- 1 Les historiens ont beaucoup souligné les changements intervenus dans la politique de la France à l'égard de l'Espagne à partir de 1975, au début de la présidence de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981), période correspondant à l'arrivée au pouvoir du roi Juan Carlos et à la transition démocratique espagnole. Le président français, bien disposé à l'égard du nouveau monarque, assiste à l'intronisation du roi et désigne Jean-François Deniau ambassadeur à Madrid en janvier 1976. L'inflexion de la politique espagnole de la France est, en réalité, progressive et bien antérieure à la mort de Franco. Après une décennie de fortes tensions au cours des années 1945-1955¹, les relations entre les deux pays ont connu, sous la présidence du général de Gaulle, un premier réchauffement illustré notamment par la visite officielle du ministre français des Affaires étrangères, Maurice Couve de Murville, à Madrid en 1964, ainsi que par l'octroi de crédits pour les industries espagnoles et d'un prêt à l'Espagne à l'issue un voyage de Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre des Finances². Comme d'autres pays européens, la France gaullienne encourage l'ouverture internationale de l'Espagne et son ancrage dans le bloc occidental, tout en refusant de cautionner le régime franquiste.
- 2 Après la mort du Caudillo, l'avènement de la nouvelle monarchie est vu à Paris comme une occasion de renforcer les liens entre les deux pays. La France entend parrainer une Espagne démocratique et européenne. Très vite cependant, les relations bilatérales se dégradent sous l'effet de facteurs politiques, économiques et internationaux. À Madrid, on dénonce l'arrogance des dirigeants français qui préfèrent traiter directement avec le

roi plutôt qu'avec les membres du gouvernement. La visite d'Adolfo Suárez à Paris en juillet 1976 en est une des premières manifestations. Le président français expédie son entretien avec le chef du gouvernement espagnol et celui-ci s'entend également dire que la France s'opposera à l'entrée de l'Espagne dans l'Europe communautaire pour préserver ses intérêts agricoles. La perspective de l'intégration de l'Espagne dans le Marché commun suscite en effet les plus vives inquiétudes des milieux agricoles français qui craignent la concurrence des productions de fruits et légumes, huile d'olive et vins espagnols dans une Communauté européenne élargie. Le gouvernement français est régulièrement accusé par Madrid de freiner l'avancée des négociations hispano-communautaires. S'ajoutent à cela les difficultés liées à la présence des réfugiés basques dans le Sud-Ouest français, qualifié par les responsables espagnols de « sanctuaire » pour les terroristes de l'ETA. Le gouvernement espagnol demande en vain l'extradition de plusieurs *etarras* que de nombreux Français considèrent encore comme des résistants à la dictature franquiste³. Toujours est-il que le septennat de Valéry Giscard d'Estaing constitue un moment important dans l'histoire des relations bilatérales, une période de recompositions politiques et diplomatiques après la longue phase gaullienne.

- 3 Entre la présidence du général de Gaulle et celle de Valéry Giscard d'Estaing, la présidence de Georges Pompidou fait figure de période de transition, souvent minimisée et négligée dans l'historiographie. Les travaux sur la diplomatie pompidolienne insistent sur le profond ancrage européen de la politique étrangère française mais ont tendance à négliger les relations avec les pays du sud de l'Europe, qui n'ont certes pas le même degré de priorité que les relations franco-allemandes ou franco-britanniques⁴. Le but est donc double ici : il s'agit de revaloriser la politique espagnole de Georges Pompidou et d'étudier plus largement l'évolution des relations franco-espagnoles au cours des années 1969-1974, période charnière dans l'histoire intérieure espagnole, marquée par la désignation du prince Juan Carlos comme successeur de Franco, la signature d'un accord préférentiel entre l'Espagne et la CEE, le procès de Burgos et le regain de la répression du régime franquiste envers ses opposants. Deux hypothèses de départ guident ce travail : d'une part, l'idée que la présidence de Georges Pompidou constitue un jalon important dans l'histoire des rapports entre Paris et Madrid en lançant les bases de nouvelles relations politiques ; d'autre part, le postulat que la présidence de Valéry Giscard d'Estaing s'inscrit non pas en rupture mais plutôt dans la continuité de la politique espagnole amorcée au temps de Georges Pompidou. Centrée sur le discours présidentiel, permettant ainsi de privilégier l'examen des rapports franco-espagnols vus de l'Élysée, cette contribution s'appuie essentiellement sur l'étude des archives présidentielles, diplomatiques, médiatiques et audiovisuelles françaises⁵. Elle s'articulera autour de trois questions.

Un président bien disposé à l'égard de l'Espagne ?

La France des années 1960 face à l'Espagne franquiste : la tentation du rapprochement

- 4 La politique étrangère de Georges Pompidou s'inscrit pour une large part dans la continuité de la politique gaullienne, en s'appuyant sur de grands principes comme la recherche de l'influence et de la puissance. Sa mise en œuvre suppose : une politique

d'indépendance et d'ouverture au monde sans exclure un dialogue avec l'URSS et les pays de l'Est ; la quête du leadership de la France en Europe occidentale ; le développement d'une politique de coopération avec les pays d'Afrique ; la poursuite d'une politique méditerranéenne, arabe et moyen-orientale ; le maintien d'une politique de défense et de sécurité fondée sur la dissuasion et une attention particulière accordée à l'arme atomique, les essais nucléaires reprenant en Polynésie en 1970. Peu intéressé par les questions de politique étrangère lorsqu'il était Premier ministre et sans grande expérience en la matière, Georges Pompidou, une fois devenu président de la République, suit de près les affaires internationales et multiplie les voyages et rencontres avec ses homologues. Comme son prédécesseur à l'Élysée, il affirme la primauté du président sur les questions de politique étrangère par rapport à son Premier ministre, ses deux ministres des Affaires étrangères – successivement Maurice Schumann et Michel Jobert – jouant un rôle modeste mais non négligeable⁶.

- 5 Néanmoins, des infléchissements notables apparaissent par rapport à la présidence du général de Gaulle. La politique étrangère pompidolienne se fait moins spectaculaire que celle du fondateur de la V^e République, avec une recherche de pragmatisme, de dialogue et de conciliation. Animé par une volonté de moderniser la France, le chef de l'État accorde également une importance décisive à la diplomatie économique, aux questions industrielles et commerciales. Surtout, le fort engagement européen de Pompidou se traduit par une volonté de relance européenne fondée sur le triptyque « achèvement, approfondissement, élargissement » énoncé lors de la conférence de La Haye de décembre 1969⁷. L'accord sur le financement de la PAC, la création du comité Werner sur l'Union monétaire, l'ouverture des négociations sur l'élargissement de la Communauté économique européenne (CEE) à la Grande-Bretagne, au Danemark et à l'Irlande en juin 1970 sont autant de manifestations de cette relance graduelle de l'Europe.
- 6 La Communauté européenne se recompose et connaît ainsi des dynamiques nouvelles. La priorité est donnée depuis le traité de l'Élysée de 1963 aux relations franco-allemandes considérées comme le moteur décisif de la construction européenne, mais sans exclusive, au moment où la RFA de Willy Brandt se lance parallèlement dans une Ostpolitik⁸. Ce contexte de relance européenne permet aussi de créer des conditions plus favorables à un rapprochement avec d'autres pays européens comme l'Espagne. De même, la guerre d'Algérie, qui a paradoxalement créé « les conditions d'une réconciliation bilatérale⁹ », ainsi que l'ouverture commerciale de l'Espagne voulue par le gouvernement technocratique de Franco à la fin des années 1950, sont d'autres facteurs qui œuvrent en faveur d'un resserrement de liens entre Paris et Madrid. Devenue membre de l'ONU en 1955 puis de l'OCDE en 1961, l'Espagne de Franco redevient fréquentable. De nombreux ministres et responsables français se rendent en Espagne dans les années 1960 : outre Valéry Giscard d'Estaing et Maurice Couve de Murville, Jacques Rueff, Pierre Sudreau, Pierre Guillaumat, Roger Frey ou encore Michel Debré font le déplacement à Madrid. Plusieurs personnalités dans l'entourage de Georges Pompidou plaident pour un dialogue franco-espagnol, pour des raisons à la fois économiques et géopolitiques, afin de rééquilibrer l'Europe vers le Sud et de défendre la latinité, au moment où la CEE s'élargit vers les pays d'Europe du Nord, et aussi afin de contrebalancer l'Ostpolitik de Willy Brandt. C'est l'option qui est défendue par les milieux d'affaires et l'ensemble du patronat français, mais aussi par les

ministères de l'Industrie et de l'Économie ainsi que par l'ambassadeur de France à Madrid, Robert de Boissésou.

- 7 La France connaît dans les années 1960 une forte expansion économique ; les entreprises françaises se sont modernisées, concentrées et internationalisées pour faire face à la concurrence accrue du fait de la libération des échanges en Europe et dans le monde. De son côté, l'Espagne connaît une croissance annuelle du PIB de l'ordre de 7 % pour la période 1961-1970 ; on parle du « miracle économique espagnol ». Les investissements français en Espagne ne cessent de progresser depuis le début des années 1960. Le marché espagnol en plein essor peut en effet offrir des perspectives intéressantes pour les entreprises françaises et leurs filiales qui s'installent dans la péninsule, notamment dans les secteurs de l'automobile, de la grande distribution, de la banque, du nucléaire, de l'énergie ou encore des hydrocarbures¹⁰. En février 1970, le président Pompidou reconnaît, par ailleurs, dans une interview au journal *The New York Times*, l'existence de négociations entre la France et l'Espagne dans le domaine de la vente d'armes¹¹. Enfin, l'Espagne attire un nombre croissant de touristes français – 1,36 million en 1959, 8,2 millions en 1969, ce qui représente un peu moins de la moitié du total des touristes étrangers dans la péninsule. En suscitant un apport conséquent de devises dans sa balance des paiements, le tourisme contribue non seulement au développement et à l'ouverture économique, mais aussi à l'amélioration des relations extérieures de l'Espagne franquiste¹².
- 8 D'autre part, un rapprochement entre des dignitaires franquistes et des gaullistes s'amorce en dehors des cercles gouvernementaux et diplomatiques officiels par le biais de forums de rencontre, groupes d'influence et associations comme le Centre européen d'information et de documentation (CEDI). Créé au début des années 1950, présidé par l'archiduc Otto de Habsbourg et regroupant hommes politiques, diplomates, hauts fonctionnaires et élites économiques animés par des idées à la fois libérales, démocrates-chrétiennes et anticommunistes, le CEDI constitue une sorte d'« Internationale des conservateurs¹³ ». Les promoteurs espagnols de ce Centre, comme les ministres Alberto Martín Artajo et Joaquín Ruiz-Giménez, de tendance nationale-catholique, ont été des partisans de l'insertion de l'Espagne dans l'Europe occidentale et se sont rapprochés à travers les activités du CEDI de leurs homologues conservateurs européens¹⁴. Les réunions du CEDI, dont les congrès annuels se tiennent à Madrid durant les années 1960-1970, sont l'occasion pour leurs membres de confronter leurs idées et conceptions de l'Europe – surtout au moment où s'amorce une relance de la construction européenne sous la présidence de Georges Pompidou – et d'attirer en Espagne des personnalités politiques d'Europe occidentale. Ainsi, par exemple, le XXI^e congrès du CEDI se tient du 14 au 16 juillet 1972 avec la participation du prince Juan Carlos, des ministres Gregorio López Bravo, Alfredo Sánchez Bella, Alberto Ullastres, et de gaullistes comme Michel Habib-Deloncle, Gaston Palewski, ou encore Louis Terrenoire, tous trois anciens ministres du gouvernement Pompidou¹⁵. Les activités du CEDI témoignent de la présence de contacts réguliers entre responsables politiques français et espagnols et de l'existence d'un véritable réseau conservateur à l'échelle européenne.

Des relations plus politiques avec Georges Pompidou ?

- 9 S'il ne connaît pas bien l'Espagne et la langue espagnole, Georges Pompidou entretient néanmoins un rapport particulier avec ce pays. Son père, Léon Pompidou, a été

professeur d'espagnol au lycée Louis-Rascol à Albi. Dans ses entretiens avec les responsables espagnols, le président français ne manque jamais de le rappeler. Ainsi, par exemple, lors de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, Gregorio López Bravo, le 11 février 1970, interpellé à propos de l'enseignement de l'espagnol en France, Georges Pompidou déclare à son interlocuteur : « [J'accorde] une attention particulière à cette affaire. Mon père était professeur d'espagnol. J'ai déjà parlé à mon ministre de l'Éducation nationale du problème¹⁶. » Ancien élève d'hypokhâgne à Toulouse et de khâgne au lycée Louis-le-Grand à Paris, le jeune Georges Pompidou devenu normalien et agrégé de lettres est aussi un bon connaisseur des auteurs classiques espagnols.

- 10 L'ouverture internationale de l'Espagne, l'évolution des relations franco-espagnoles ainsi que ces bonnes dispositions du nouveau président français à l'égard de l'Espagne poussent les dirigeants espagnols à proposer une rencontre entre les deux chefs d'État au début des années 1970. Après tout, le général de Gaulle s'était rendu en Espagne en juin 1970 après avoir quitté le pouvoir. Le chef de la France Libre, qui avait jusque-là refusé de rencontrer le Caudillo, est reçu à déjeuner par le général Franco dans sa demeure du Pardo. Le voyage privé de De Gaulle en Espagne a sinon choqué, du moins surpris et interpellé de nombreux Français¹⁷, mais il a aussi contribué d'une certaine manière à « dédiaboliser » Franco, au regard d'une partie de la droite française. Au lendemain de ce voyage privé, la question d'une rencontre, officielle cette fois, entre les deux chefs d'État français et espagnol se pose avec plus d'insistance. Georges Pompidou n'en exclut pas d'emblée la possibilité. La question surgit en octobre 1973 à l'occasion de la visite du prince Juan Carlos en France. Celui-ci remet au président français une demande officielle d'invitation de la part de Franco, accueillie avec une certaine bienveillance par Georges Pompidou, quitte à heurter l'opinion publique. Dans une note adressée au chef de l'État, Jean-René Bernard, conseiller financier puis secrétaire général adjoint à l'Élysée, se montre embarrassé et préfère prévenir : « Il semble ressortir que vous acceptez l'invitation du Général Franco à une date indéterminée ; ceci pourrait avoir des répercussions. » Ce à quoi Georges Pompidou répond sur la même note par une mention manuscrite marginale : « Tant pis¹⁸. » Finalement, le président français adresse le 7 novembre 1973 une réponse au général Franco : tout en déplorant le fait qu'il n'est pas possible d'envisager une date précise pour une rencontre entre les deux chefs d'État, il écrit souhaiter « vivement que puisse se réaliser un projet qui répond à l'intérêt de nos deux peuples comme à mes sentiments personnels pour l'Espagne et la civilisation espagnole¹⁹ ».
- 11 Au-delà des facteurs économiques, l'étude du discours présidentiel pompidolien montre une multiplication des déclarations d'intention favorables à l'Espagne et à une intensification des relations politiques bilatérales. Sur le télégramme de compte rendu des entretiens entre l'ambassadeur Robert de Boisséson et le ministre espagnol des Affaires étrangères Fernando Castiella en septembre 1969, Georges Pompidou insiste : « Il convient de manifester beaucoup de "chaleur" à l'Espagne et de développer nos contacts²⁰. » Le chef de l'État le confirme à nouveau en recevant le nouveau chef de la diplomatie espagnole López Bravo le 11 février 1970 :

Quant à l'Espagne, je vous dis que je veux travailler avec elle. Je n'entends pas tenir compte des grognements des vieux politiciens. Je n'oublie pas le mérite du Général Franco d'être resté neutre pendant la dernière guerre. Nous devons travailler ensemble. Nous devons, ensemble, faire plus. Je me réjouis que l'Espagne veuille jouer un rôle politique. Elle n'en est plus à son repliement du XIX^e siècle. Nous ne

pouvons vivre seuls. Entre la France et l'Espagne, il n'y a aucun point où nous puissions être en difficulté. Entre nous, pas de Gibraltar. Nous avons les mêmes amis²¹.

- 12 Certes, il convient de faire la part des choses dans ces déclarations diplomatiques générales, prononcées lors de rencontres officielles et protocolaires, sans engagements concrets. Néanmoins, le ton est nettement plus accommodant vis-à-vis de la dictature franquiste que dans les années 1950-1960 et le président français entend faire de l'Espagne un partenaire à part entière, non seulement commercial mais aussi politique. En ce sens, les relations franco-espagnoles prennent une nouvelle orientation et Georges Pompidou apparaît alors sans conteste comme l'un des dirigeants européens les moins hostiles à Franco. À la tentation d'un rapprochement guidé par des considérations économiques et commerciales, le président français ajoute une volonté d'entamer un dialogue politique plus approfondi avec l'Espagne, fût-elle dirigée par un dictateur. Dans un contexte de transition démocratique, Valéry Giscard d'Estaing poursuivra peu ou prou le même type de politique avec l'Espagne de Juan Carlos.

Dialoguer et négocier avec une dictature

L'accord hispano-communautaire de 1970

- 13 Le gouvernement de Franco, sous l'influence des ministres technocrates de l'Opus Dei, décide de se rapprocher des institutions européennes à la fin des années 1950, au moment où se constituent la CEE et l'Association européenne de libre-échange (AELE). Après une période d'incertitudes et de tergiversations, l'Espagne finit par demander en février 1962 à être associée au Marché commun dans la perspective d'une adhésion future. Si cette demande témoigne d'une volonté d'ouverture du gouvernement espagnol vers l'Europe occidentale, elle embarrasse les Six qui y répondent par un simple accusé de réception²². Pour l'opposition antifranquiste et plusieurs gouvernements européens, il n'est pas question, pour des raisons politiques, d'accueillir au sein de la Communauté européenne une dictature franquiste née avec l'aide des régimes fasciste et nazi.
- 14 Il faut attendre 1964 et une lettre de relance du gouvernement espagnol pour que la question des liens entre l'Espagne et la CEE revienne à l'ordre du jour. Cette fois, les autorités espagnoles écartent prudemment l'idée d'une association pour solliciter l'ouverture de négociations afin « d'analyser objectivement la nature des relations qui pourraient s'établir entre l'Espagne et la Communauté²³ ». C'est ainsi que des conversations exploratoires entre la CEE et le gouvernement espagnol s'ouvrent entre 1964 et 1967 avant de déboucher sur des négociations plus substantielles entre 1967 et 1970. Au cours de ces discussions, les Espagnols peuvent compter sur la bienveillance de la France qui multiplie les déclarations favorables au rapprochement entre l'Espagne et la CEE. En mai 1966, le général de Gaulle souligne l'excellent état des relations franco-espagnoles et déclare non seulement n'avoir aucune objection à l'égard de l'association de l'Espagne à l'Europe, mais aussi ne pas concevoir une Europe, quelle que soit sa forme, sans l'Espagne²⁴. Peu après, à l'occasion d'une visite dans les Basses-Pyrénées, le Premier ministre Georges Pompidou déclare vouloir être l'avocat de l'Espagne auprès du Marché commun. En octobre, c'est au tour d'Alain Peyrefitte, ministre de la Recherche et des questions atomiques et spatiales, de promettre aux Espagnols, lors d'un voyage à Madrid, que la France favorisera leur demande

d'association à la CEE²⁵. L'étude des archives diplomatiques françaises montre que les négociateurs français reçoivent des instructions pour faire avancer les discussions dans un sens favorable à la conclusion d'un accord. Pour la presse audiovisuelle, « la France ambitionne d'être le pont entre l'Europe et l'Espagne²⁶ ».

- 15 Devenu président de la République, Georges Pompidou souhaite voir aboutir les négociations hispano-communautaires. Au ministre espagnol des Affaires étrangères López Bravo, qui plaide pour l'établissement d'un lien entre son pays et la CEE « à travers la coopération et l'amitié avec la France », le chef de l'État répond : « Oui, la France vous appuiera²⁷. » Le soutien français à l'Espagne dans cette affaire n'est pas le seul élément à prendre en compte – la ténacité et la stratégie des négociateurs espagnols, le soutien apporté à l'Espagne par la RFA, le fait que l'Espagne se contente désormais d'un simple accord commercial préférentiel ont également joué –, mais il contribue à créer un climat favorable à l'avancée des discussions, malgré l'hostilité d'une partie des syndicats européens et des formations politiques de gauche ainsi que les réticences de certains pays membres de la CEE comme la Belgique et les Pays-Bas.
- 16 Ce n'est donc pas totalement un hasard si les huit sessions de négociations entre l'Espagne et les Six aboutissent, au début de la présidence de Georges Pompidou, en juin 1970, à la signature d'un accord commercial préférentiel. En vertu de ce texte, l'Espagne obtient des préférences pour ses exportations agricoles tandis qu'un calendrier de désarmement industriel espagnol est fixé en faveur des pays membres de la CEE. À long terme, l'accord de 1970 entraîne une augmentation globale du commerce entre les deux parties, tout en donnant un coup de fouet aux exportations agricoles espagnoles. Il permet à l'Espagne d'être intégrée économiquement au Marché commun avant d'envisager à terme son adhésion, et contribue à la modernisation de l'appareil économique espagnol.

Questions bilatérales, problème basque et durcissement de la dictature

- 17 Les relations entre la France et l'Espagne ne s'articulent pas seulement autour des liens entre l'Espagne et la CEE au cours de la période 1969-1974. D'autres questions bilatérales se posent, notamment dans le domaine audiovisuel à propos du système SECAM de codage de la couleur, que la France tente de vendre à l'Espagne. En février 1970, le ministre espagnol López Bravo promet même au président français de mettre tout son poids dans la balance pour que l'Espagne opte pour ce système de diffusion télévisuel alors en concurrence avec le système allemand PAL²⁸.
- 18 Français et Espagnols renforcent par ailleurs leur coopération militaire au début des années 1970. Si l'Espagne ne fait pas partie de l'OTAN, elle est quand même liée à la défense du camp occidental depuis des accords conclus avec les États-Unis en 1953. L'importance géostratégique de la péninsule ibérique encourage la France à faire de son voisin espagnol un partenaire militaire dans le cadre d'une politique méditerranéenne de paix et de sécurité. Les deux pays avaient procédé à des manœuvres navales et aériennes conjointes dans les années 1960. Une fois le feu vert donné par l'Élysée, un accord de coopération militaire est conclu le 22 juin 1970, ce qui donne lieu à de nombreuses rencontres entre des délégations militaires françaises et espagnoles. L'Espagne peut, en outre, offrir un débouché intéressant pour l'industrie française

d'armement, notamment les chars AMX que la France propose au gouvernement espagnol après le succès de la vente d'avions militaires à la Libye²⁹.

- 19 Le dialogue franco-espagnol s'avère toutefois complexe et ambigu en raison de plusieurs affaires bilatérales qui surgissent avec récurrence dès la présidence Pompidou et illustrent les limites du rapprochement bilatéral. La première concerne la question des réfugiés basques et du terrorisme de l'ETA. Fondée en 1959, l'organisation basque ETA multiplie les actions violentes et tente de déstabiliser le pouvoir franquiste en luttant à la fois contre la dictature et pour l'indépendance du Pays basque espagnol. La question basque devient une affaire franco-espagnole à partir de 1968 et pose un problème accru en matière de surveillance de la frontière³⁰. Plusieurs *etarras* se réfugient en France, entretiennent des relations avec des associations basques françaises et effectuent des opérations commandos depuis le Sud-Ouest. Ils bénéficient d'une image de militants des libertés, notamment auprès des milieux politiques et syndicaux proches de la gauche française. Dès 1968, les Espagnols reprochent régulièrement au gouvernement français son attitude trop tolérante face aux agissements des Basques espagnols réfugiés en France.
- 20 Alerté par les autorités espagnoles, Georges Pompidou se montre ferme : « Il faut exercer une surveillance accrue et permanente ; s'il y en a qui passent la frontière en fraude et reviennent, il faut les interdire de séjour dans les départements frontaliers », annote-t-il sur un télégramme de l'ambassadeur de France à Madrid, Robert Gillet³¹. Dans une note manuscrite adressée à Jean-René Bernard, Georges Pompidou s'emporte : « Il faut en finir avec ces commissions pour réfugiés. On ne peut pas laisser des comploteurs résider à quelques kilomètres de la frontière du pays contre lequel ils complotent. » Le président français dénonce « une faiblesse sans nom avec les Basques de l'ETA et cela parce que M. Chaban Delmas habite en Pays basque et qu'on craint des représailles. J'avais pourtant donné des instructions à M. Marcellin. Voir ce que l'on peut faire sans violer le droit d'asile, cesser de favoriser des assassins, que M. Jobert voie cela et en parle au besoin en Conseil des ministres ou après le Conseil avec M. Messmer, M. Marcellin et moi³² ».
- 21 Soucieux de ne pas créer de tensions frontalières et de ne pas « importer » le problème basque – au moment où se forme *Ipparetarrak*, une organisation armée dans le Pays basque français³³ –, le chef de l'État ajoute ne pas vouloir « faire du séparatisme basque la politique [de la France] ». Pour Paris, le problème du terrorisme basque doit rester une affaire espagnole. Mais, au lendemain de l'attentat qui coûte la vie à l'amiral Carrero Blanco en décembre 1973, les récriminations des Espagnols à l'égard du laxisme français s'accroissent. L'ambassadeur d'Espagne à Paris s'inquiète de l'implication des Basques espagnols réfugiés en France. Georges Pompidou note : « Il faut agir en effet. Les Espagnols sont impatients³⁴ ! »
- 22 De manière générale, le président français prône la fermeté vis-à-vis de tout acte ou manifestation hostile à l'Espagne se déroulant sur le territoire français. À partir de 1969, le ministère de l'Intérieur reçoit des instructions afin de surveiller étroitement et de contenir toute action antifranquiste provenant non seulement des milieux basques mais aussi des mouvements communistes et anarchistes³⁵. À la suite de manifestations antifranquistes à Saint-Jean-de-Luz en juin 1972, Georges Pompidou s'emporte à nouveau :

Est-il possible qu'on laisse attaquer aussi ouvertement des gouvernements étrangers à quelques kilomètres de la frontière ? Voir de quoi il s'agit et me rendre compte rapidement³⁶.

- 23 En octobre 1972, l'organisation ETA est interdite sur le territoire français. Sans que l'on puisse parler de coopération policière active entre Paris et Madrid, le gouvernement français ne veut pas rester sans réaction face à l'activisme des réfugiés basques mais il hésite sur l'attitude à adopter face à des militants qui passent pour des résistants à Franco³⁷. La volonté de fermeté du président Pompidou se heurte à la nécessité de faire respecter les libertés publiques et le droit d'asile, d'autant que la répression contre les opposants s'accélère en Espagne au cours des cinq dernières années de la dictature franquiste.
- 24 En décembre 1970 se tient un procès à Burgos, devant un conseil de guerre, contre des membres de l'ETA accusés d'avoir commis des attentats et tué un policier. Six des seize inculpés sont condamnés à mort. Le verdict suscite de vives protestations dans toute l'Europe. En France de nombreuses personnalités et opposants antifranquistes organisent des manifestations hostiles au régime espagnol considéré comme un vestige du fascisme. Le procès de Burgos provoque un refroidissement dans les relations franco-espagnoles et entraîne le report de quelques mois de la visite prévue à Madrid du ministre des Affaires étrangères Maurice Schumann³⁸. Tout en déplorant la condamnation à mort des accusés, Georges Pompidou tente malgré tout de jouer la carte de l'apaisement. Dans le projet de télégramme destiné au gouvernement espagnol, il corrige :
- Durant le déroulement du procès de Burgos, le gouvernement français s'est abstenu d'intervenir. Mais au moment où approchent [*sic*] l'heure des condamnations et de la grâce possible, le gouvernement français se fait un devoir de rompre ce silence, en raison même des rapports de bon voisinage et d'amitié qui, depuis quelques années, se sont renforcées [*sic*] entre nos deux pays. C'est en pensant à la politique de rapprochement franco-espagnol qui a besoin d'être fortifiée par l'adhésion du sentiment populaire, que le gouvernement français fait appel à la clémence³⁹.
- 25 Le président français intervient à nouveau sur ce sujet lors de sa conférence de presse du 21 janvier 1971. Interrogé par un journaliste de l'agence de presse espagnole sur la présentation du procès faite par l'ORTF, il répond en regrettant « que le gouvernement espagnol ait cru devoir faire rejaillir sur les relations entre les deux États l'irritation qu'a pu lui causer la représentation du procès de Burgos par tel ou tel organe d'informations. Même s'il a pu me sembler que cette présentation cédait quelquefois à l'excès par passion ou par goût de la dramatisation⁴⁰ ».
- 26 Si le Caudillo finit par accorder la grâce aux condamnés de Burgos, la répression franquiste s'abat à nouveau en 1972 contre des syndicalistes des *Comisiones Obreras* (CCOO) accusés de porter atteinte au rapprochement entre l'Espagne et le Marché commun, puis en janvier 1974 contre des militants anarchistes du *Movimiento Ibérico de Liberación* jugés pour des cambriolages et l'assassinat d'un policier. Parmi les trois anarchistes condamnés, seul le Catalan Salvador Puig Antich est condamné à mort puis exécuté en mars, provoquant l'indignation internationale. Face à un tel durcissement de la dictature franquiste, Georges Pompidou ne peut faire autrement que condamner les mesures arbitraires et les exécutions, tout en essayant de garder un ton mesuré afin de ne pas heurter de front le gouvernement espagnol et de ne pas compromettre le rapprochement entre Paris et Madrid et la future transition entre Franco et Juan Carlos.

Préparer l'après-Franco

La multiplication des contacts officiels entre la France et l'Espagne

- 27 Bien que délicat, le dialogue franco-espagnol qui se noue depuis le milieu des années 1960 est caractérisé par un souci de multiplier les contacts au niveau ministériel. Comme on l'a dit, la présidence de Georges Pompidou se situe dans la continuité de la politique gaullienne. On peut toutefois relever deux éléments de nouveauté à propos de ces rencontres officielles : en premier lieu, leur rythme régulier tout au long des années 1969-1974, malgré le durcissement de la dictature ; ensuite, l'existence de plusieurs temps forts qui manifestent la volonté de renforcer un dialogue politique entre les deux pays.

Chronologie des principales visites et voyages officiels de ministres et personnalités françaises en Espagne et espagnoles en France entre juin 1969 et avril 1974		
	Personnalités	Lieux et dates
1	Fernando Castiella, ministre espagnol des Affaires étrangères	Paris, octobre 1969
2	Mission d'étude de la vice-présidence du gouvernement espagnol	Paris, décembre 1969
3	José María López de Letona, ministre espagnol de l'Industrie	Paris, janvier 1970
4	Gregorio López Bravo, ministre espagnol des Affaires étrangères	Paris, 11 février 1970
5	Prince Juan Carlos et princesse d'Espagne	France, 23-28 octobre 1970
6	Manuel Díez-Alegria, chef du Haut état-major espagnol	Paris, mai 1971
7	Maurice Schumann, ministre français des Affaires étrangères	Madrid, 24-25 novembre 1971
8	André Bettencourt, ministre délégué chargé du Plan et de l'Aménagement du territoire	Madrid, janvier 1972
9	Gregorio López Bravo, ministre espagnol des Affaires étrangères	Paris, 11 décembre 1972
10	Robert Poujade, ministre de la Protection de la Nature et de l'Environnement	Madrid, juin 1973
11	Michel Jobert, ministre français des Affaires étrangères	Saint-Sébastien, 27-28 août 1973
12	Prince Juan Carlos et princesse d'Espagne	France, 22-26 octobre 1973

Chronologie des principales visites et voyages officiels de ministres et personnalités françaises en Espagne et espagnoles en France entre juin 1969 et avril 1974

Source : élaboration personnelle d'après les archives présidentielles (5AG2) et diplomatiques (187Q0) françaises.

- 28 Il ne nous appartient pas ici de faire le compte rendu détaillé de tous ces échanges, mais plutôt d'en dégager les grands thèmes. Malgré le caractère très large du dialogue entre Paris et Madrid et les nombreux sujets de politique étrangère passés en revue, deux questions essentielles se détachent d'emblée : d'une part, l'enjeu que représente la Méditerranée, d'autre part, les questions de frontière. L'effort déployé par la diplomatie française en direction de Madrid repose en grande partie sur la conviction que les liens avec les pays du sud de l'Europe peuvent être un contrepoids à une Europe du Nord anglo-saxonne, plus industrialisée et atlantiste. Par ailleurs, la question de la frontière représente un enjeu fondamental sur un plan à la fois politique, administratif et consulaire. Ainsi le séparatisme basque est largement abordé sous l'angle du problème de la frontière entre les deux pays et de la menace contre l'intégrité territoriale espagnole⁴¹.
- 29 D'autre part, il ressort de ce dialogue une volonté, du côté français, de préparer l'après-Franco, d'autant plus qu'en juillet 1969 le prince Juan Carlos a été désigné comme le successeur du Caudillo. La France suit dès lors de plus en plus attentivement les prises de décision du gouvernement espagnol, l'évolution de la situation politique intérieure, marquée par le réveil de l'opposition socialiste et communiste, par le rejet du régime franquiste et par la montée des violences et tensions régionales. Les diplomates français tentent de nouer un contact discret avec les milieux de l'opposition. Lors de sa visite à Madrid, Maurice Schumann regrette d'ailleurs de n'avoir pu rencontrer les membres de l'opposition qui lui avaient demandé audience. Pour le ministre français – par ailleurs très engagé dans la défense des réfugiés espagnols –, l'Espagne doit adapter sa politique à sa vocation européenne et à son désir d'entrer dans l'Europe⁴².
- 30 Préparer l'après-Franco c'est aussi, dans l'esprit des dirigeants français, encourager l'europanisation de l'Espagne⁴³ et envisager à terme une pleine intégration espagnole dans la CEE. Lors de sa conférence de presse du 21 janvier 1971, Georges Pompidou assume un rôle de parrainage de l'Espagne en Europe :
- J'ai été élevé dans l'estime pour la nation espagnole, une des plus grandes, des plus illustres et des plus nobles de l'Europe. Je crois que l'amitié entre la France et l'Espagne est inscrite dans les faits et est féconde pour les deux pays. Je crois qu'il est de l'intérêt de l'Espagne de s'ouvrir sur l'Europe et que la géographie, à tout le moins, la pousse à le faire par l'intermédiaire de la France. Et je crois qu'il est de l'intérêt de la France que l'Espagne rejoigne l'Europe, ne serait-ce que pour déplacer à mes yeux, heureusement, le centre de gravité de cette Europe⁴⁴.
- 31 Le président français va même plus loin dans sa conférence de presse du 21 septembre 1972, en répondant à un journaliste du quotidien espagnol *Ya* :
- Je suis partisan de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. Je souhaite qu'elle puisse se faire le plus tôt possible, tout en sachant qu'il y a encore des difficultés économiques et des objections politiques chez certains⁴⁵.
- 32 Les déclarations de Valéry Giscard d'Estaing entre 1975 et 1978 au sujet de l'adhésion des pays ibériques à la CEE s'inscrivent dans cette même logique.
- 33 L'élargissement du Marché commun au Royaume-Uni, à l'Irlande et au Danemark ainsi que la mise en place du système des préférences généralisées à partir de 1972-1973 posent des problèmes quant à l'application de l'accord commercial de 1970 et rendent nécessaire une révision de cet accord que certains jugent déséquilibré. Le commerce entre l'Espagne et les Six connaît une croissance globale, en particulier en ce qui concerne les exportations agricoles espagnoles. Ainsi, pour ce qui est des relations

bilatérales, alors que l'Espagne importe l'équivalent de 3,5 milliards de pesetas de produits agricoles français en 1970 et 4,5 en 1975, les exportations agricoles espagnoles en France progressent très nettement, passant de 7,5 milliards de pesetas à 15,2 milliards pour ces mêmes dates. La balance commerciale agroalimentaire entre les deux pays est donc largement excédentaire au bénéfice de l'Espagne.

- 34 Les négociations reprennent ainsi entre le gouvernement espagnol et les autorités communautaires. Si le Quai d'Orsay, par la voix de Maurice Schumann, se déclare être « l'avocat de l'Espagne afin d'obtenir la révision de l'accord préférentiel », le ministère français de l'Agriculture se montre, en revanche, très vigilant sur les questions agricoles et il émet de fortes réserves sur l'octroi à l'Espagne de nouvelles concessions dans le domaine agricole⁴⁶. Dans une lettre adressée en mars 1972 au Premier ministre Jacques Chaban-Delmas, le ministre de l'Agriculture, Michel Cointat, admet qu'une intégration de l'Espagne dans le Marché commun aurait des retombées positives pour les produits laitiers, le bétail, la viande et les céréales, mais comporterait des risques pour les secteurs des fruits et légumes et du vin⁴⁷. La France veut bien parrainer l'intégration dans la CEE d'une future Espagne démocratique, mais elle entend préserver ses intérêts agricoles. Des tensions surgissent ainsi dès cette époque et les milieux agricoles français se montrent inquiets face à la perspective d'une future entrée de l'Espagne dans la CEE. La querelle agricole qui marque les relations franco-espagnoles dans les années 1975-1985 est déjà présente lors de la présidence de Georges Pompidou, même si elle n'en a pas encore le caractère violent⁴⁸. Finalement, la renégociation de l'accord hispano-communautaire de 1970 aboutit à la conclusion d'un protocole additionnel signé à Bruxelles en janvier 1973 qui se borne à suspendre l'application de l'accord aux nouveaux membres.

En attendant Juan Carlos...

- 35 Après la désignation en juillet 1969 du prince Juan Carlos comme héritier de la Couronne, la diplomatie française consacre de plus en plus de notes et d'études à la personnalité du futur roi d'Espagne. De lourdes suspicions pèsent sur le jeune prince désigné par le général Franco pour lui succéder et qui a prêté serment sur les principes du *Movimiento*. S'il n'a pris aucune part active à la politique du pays, il apparaît aux côtés du Caudillo lors de cérémonies officielles, notamment lors des actes religieux en mémoire du fondateur de la Phalange, José Antonio Primo de Rivera, ou lors des funérailles de l'amiral Carrero Blanco en décembre 1973. En Europe, nombreux sont ceux qui se méfient et fustigent ce futur roi franquiste qui demeure encore pour beaucoup un inconnu. « Il est remarquable que l'on sache si peu des opinions personnelles du Prince, notamment son appréciation de la situation politique actuelle et de ses intentions en ce qui concerne l'avenir », écrit l'ambassadeur Robert Gillet⁴⁹.
- 36 Conscient à la fois de l'image déplorable du régime franquiste à l'étranger, des aspirations à une libéralisation inhérente à la profonde transformation économique et sociale du pays, et de la difficulté de la tâche qui l'attend, Juan Carlos tente de maintenir un équilibre entre les éléments franquistes et l'opposition libérale. L'un de ses objectifs est alors de rassurer les dirigeants européens et de présenter un visage moins lié à la dictature. Mais le prince dispose d'une marge de manœuvre très étroite et l'incertitude pèse sur sa capacité à conduire le pays sur la voie de la démocratisation

après la mort de Franco. Il possède néanmoins le soutien des technocrates de l'Opus Dei et des milieux démocrates-chrétiens.

- 37 Le gouvernement français a accueilli avec bienveillance et expectative la désignation du futur monarque. Juan Carlos effectue un premier voyage non officiel en France les 23-28 octobre 1970 à l'occasion d'exercices militaires franco-espagnols en Méditerranée et d'une exposition consacrée à Goya à Paris. Accompagné uniquement par des membres de son entourage, il assiste à la tenue de manœuvres aériennes et navales à Toulon, avant d'être reçu à déjeuner à l'Élysée. Premier chef d'État européen à rencontrer le futur souverain espagnol, Georges Pompidou lui réserve un accueil chaleureux⁵⁰. À l'image du président de la République et de son Premier ministre, plusieurs membres du gouvernement français sont séduits par le jeune prince et défendent « la solution Juan Carlos », d'autant que celui-ci tente de gagner la confiance des milieux financiers et libéraux en annonçant sa volonté de restaurer la démocratie en Espagne. C'est encore le cas lors de deux visites que le Prince d'Espagne effectue, l'une au siège de la Commission européenne à Bruxelles, l'autre en Angleterre en avril 1972⁵¹. À l'ambassadeur français qu'il reçoit à Madrid peu après, Juan Carlos n'hésite pas à dire que le général Franco « représente l'obstacle à un rapprochement de l'Espagne avec les autres pays de l'Europe occidentale » et il lui fait part de son intention de « libéraliser le régime [...] avec beaucoup de précautions » et avec l'aide de la France⁵². À l'occasion d'une visite à Saint-Sébastien en juillet 1973, Juan Carlos déclare même qu'« une nation a non seulement besoin d'ordre mais aussi de justice et de liberté⁵³ ».
- 38 Un voyage officiel du Prince d'Espagne a lieu en France du 22 au 26 octobre 1973. Juan Carlos est reçu en véritable chef d'État par Georges Pompidou. « Jamais les relations franco-espagnoles n'ont été aussi cordiales et aussi étroites », se réjouit le ministre espagnol des Affaires étrangères Laureano López Rodó⁵⁴. Pour le gouvernement français, il convient de se rapprocher du Prince d'Espagne et de préparer l'après-Franco en pariant sur une démocratisation progressive à laquelle le futur roi semble prêt à répondre, même si l'on constate, du côté français, que Juan Carlos sera surveillé par les gardiens de l'orthodoxie franquiste et considéré comme un monarque à l'essai par les réformistes et opposants à la dictature. Quoi qu'il en soit, les contacts établis entre les responsables français et Juan Carlos sont suffisamment rassurants pour que Paris affiche sa confiance dans les capacités du Prince d'Espagne à assumer la succession de Franco et à instaurer une monarchie libérale. Cette position du gouvernement français contraste nettement avec une opinion publique qui au mieux méconnaît Juan Carlos, au pire le considère comme un héritier de Franco en qui on ne peut avoir confiance⁵⁵.

Conclusion

- 39 Il apparaît ainsi nécessaire de réévaluer la présidence de Georges Pompidou et sa place dans l'histoire des relations franco-espagnoles. Même s'ils sont décisifs, les seuls facteurs économiques ou commerciaux ne suffisent pas à expliquer le rapprochement entre la France et l'Espagne du début des années 1970. La volonté politique de Georges Pompidou, le parcours, la personnalité, les prises de position et discours du président français sont aussi à prendre en compte. Soucieuse d'assurer une politique de bon voisinage avec l'encombrante dictature franquiste, d'éviter le repli et l'isolement de l'Espagne, d'occuper une position de choix sur le marché espagnol, la diplomatie

française œuvre à cette époque en faveur d'un resserrement des liens politiques entre les deux pays loin des considérations idéologiques, quitte à heurter l'opinion publique. Dans le même temps, la France prépare l'après-Franco en misant sur l'avènement d'une future Espagne démocratique dirigée par Juan Carlos, et elle parraine ouvertement un rapprochement entre l'Espagne et l'Europe communautaire qui n'est pas sans limites.

- 40 La politique espagnole du président Pompidou est ainsi dictée par une approche réaliste et pragmatique des questions bilatérales, même si elle n'est pas dénuée d'ambiguïtés, de limites et parfois même de contradictions. Les relations avec l'Espagne s'inscrivent dans le cadre d'une politique à la fois européenne et méditerranéenne, avec une volonté de donner à l'Europe en construction une dimension plus latine et de renforcer le rôle et la présence de la France en Méditerranée occidentale⁵⁶. Le durcissement de la dictature franquiste dans les années 1970-1975, l'apparition de problèmes bilatéraux – questions basques et agricoles –, la pression de l'opinion publique, des partis de gauche et des opposants, et la maladie du chef de l'État français empêchent un rapprochement plus conséquent entre les deux pays. Malgré cela, la présidence Pompidou constitue un moment important dans l'évolution des relations entre Paris et Madrid. Devenu président de la République en mai 1974, Valéry Giscard d'Estaing inscrira la politique de la France à l'égard de l'Espagne dans une large mesure dans le prolongement de la politique pompidolienne.

NOTES

1. Anne Dulphy, *La politique de la France à l'égard de l'Espagne de 1945 à 1955. Entre idéologie et réalisme*, Paris, Imprimerie nationale, « Diplomatie et Histoire », 2002.
2. L'accord porte sur des crédits garantis sous forme de prêt proposés à l'Espagne à un bas taux d'intérêt et remboursables dans un délai de quinze ans, d'un montant de 750 millions de francs.
3. Matthieu Trouvé, « Négociations multilatérales, contentieux bilatéral : l'adhésion de l'Espagne aux Communautés européennes, une affaire franco-espagnole ? » dans Damián González, Sergio Molina, Manuel Ortiz (dir.), *L'adhésion de l'Espagne à la CEE (1977-1986)*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2020, p. 59-78.
4. Cf. Association Georges Pompidou, *Georges Pompidou et l'Europe*, Bruxelles, Complexe, 1995 ; Éric Bussière, Émilie Willaert (dir.), *Un projet pour l'Europe. Georges Pompidou et la construction européenne*, Bruxelles, Peter Lang, « Georges Pompidou – Archives », 2010 ; Claudia Hiepel, *Willy Brandt et Georges Pompidou. La politique européenne de la France et de l'Allemagne entre crise et renouveau*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2016.
5. Ce travail serait, bien sûr, à compléter, notamment par l'étude d'archives privées comme celles de Jean-René Bernard déposées aux archives nationales (fonds Jean-René Bernard CHAN 86AJ).

6. Maurice Vaisse, « Changement et continuité dans la politique européenne de la France », dans *Georges Pompidou et l'Europe [...]*, p. 29-44.
7. Marie-Thérèse Bitsch, « Le sommet de La Haye. La mise en route de la relance en 1969 », dans Wilfried Loth (ed.), *Crises and Compromises: the European Project, 1963-1969*, Baden-Baden, Nomos Verlag, 2001, p. 539-565.
8. Wilfried Loth, « Détente and European integration in policies of Willy Brandt and Georges Pompidou », dans Pierce Ludlow (ed.), *European Integration and the Cold War, Ostpolitik-Westpolitik, 1965-1973*, Londres, Routledge, 2009, p. 53-66.
9. Anne Dulphy, « La guerre d'Algérie dans les relations franco-espagnoles », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 235, 2009, p. 117-129.
10. Voir Esther Sánchez, *Rumbo al Sur. Francia y la España del desarrollo, 1958-1969*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 2006 ; et du même auteur, « Francia y la España del tardofranquismo y la transición. Sinergias económicas en un marco de cambio político, 1970-1986 », *Hispania*, n° 254, septembre-décembre 2016, p. 847-882.
11. Entretien de Georges Pompidou avec Sulzberger, *The New York Times*, 10 février 1970.
12. Esther Sánchez, « Le tourisme des années 1960 à destination de l'Espagne : le cas des Français », *Histoire, économie et société*, 21^e année, n° 3, 2002, p. 413-430.
13. Johannes Grossman, « L'«Internationale des Conservateurs». Cercles d'élites transnationaux, diplomatie informelle et biographies croisées en Europe occidentale depuis 1945 », *Histoire, économie & société*, n° 35, 2016, p. 32-44 et, du même auteur, *Die Internationale der Konservativen. Transnationale Elitenetzwerke und private Außenpolitik in Westeuropa seit 1945*, Munich, Oldenbourg, 2014.
14. Antonio Cañellas Mas, « CEDI : transición y crisis de un movimiento europeísta, 1970-1980 », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, n°47, 2017, p. 249-271 ; Antonio Moreno Juste, « El Centro Europeo de Documentación e Información : Un intento fallido de aproximación a Europa », dans Javier Tusell, Susana Sueiro, José María Marín et Marina Casanova (dir.), *El régimen de Franco (1936-1975) : Política y relaciones exteriores*, Madrid, UNED, 1993, t. 2, p. 459-475.
15. CADN, Madrid, F 1109, Lettre n°455 de l'ambassadeur de France à Madrid, Robert Gillet, 20 juillet 1972.
16. Archives Nationales de France (AN), archives présidentielles 5AG2/107, Compte-rendu de l'entretien López Bravo-Pompidou, 11 février 1970.
17. Voir *Le Monde* et *Sud-Ouest* du 9 juin 1970. Dans la biographie qu'il consacre au général de Gaulle, Jean Lacouture rappelle que François Mauriac s'est déclaré « glacé » par la rencontre entre de Gaulle et Franco dans son Bloc-notes du *Figaro*. Jean Lacouture, *De Gaulle*, t. 3, *Le Souverain*, Paris, Le Seuil, Points, 1986, p. 777.
18. AN, 5AG2/1013, Note de Jean-René Bernard à M. le Président de la République, 31 octobre 1973.
19. AN, 5AG2/1013, Lettre de Georges Pompidou à Franco, 7 novembre 1973.
20. AN, 5AG2/1013, Annotation manuscrite de Georges Pompidou sur le télégramme n° 3 de Robert de Boissésou, 5 septembre 1969.
21. AN, 5AG2/107, Dossier « Visite officielle en France de M. López Bravo, MAE », Compte-rendu de l'entretien López Bravo-Pompidou, 11 février 1970.

22. Cf. Antonio Moreno Juste, *Franquismo y construcción europea (1951-1962). Anhelos, necesidad y realidad de la aproximación a Europa*, Madrid, Tecnos, 1998 ; M. Trouvé, « Un voisinage complexe : l'Espagne et l'Europe, de la Guerre froide à la mort de Franco », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°97-98, janvier-avril 2010, p. 17-23.
23. Archives du ministère des Affaires étrangères espagnol (AMAE-E), R 10086, Exp. 1, Lettre de l'ambassadeur Casa Miranda à Paul-Henri Spaak, 14 février 1964.
24. AMAE-E, R 10176, Exp. 10, Lettre n° 6 de Cortina à Castiella, 2 mai 1966.
25. Déclarations reproduites dans *Arriba* du 28 juin 1966 et *ABC* du 20 octobre 1966 ; Archives de l'INA, Journal de l'ORTF du 27 juin 1966 ; Archives du ministère des Affaires étrangères français (AMAE-F), Europe-Espagne, 1961-1970, 187QO/352, Note sur le voyage d'Alain Peyrefitte à Madrid les 14-15 octobre 1966.
26. Archives de l'INA, Journal de l'ORTF du 6 février 1969.
27. AN, 5AG2/107, Compte-rendu de l'entretien López Bravo-Pompidou, 11 février 1970.
28. *Ibid.*
29. Sur ces questions : AN, 5AG2/1013, Dossier « Espagne. Coopération militaire » ; AMAE-F, 187QO cartons 409 à 412 : Importance stratégique de la péninsule ibérique ; Coordination du système de défense espagnol avec celui de l'OTAN (mars 1971-juin 1976) ; Relations de l'Espagne avec la France : application de l'accord de coopération militaire du 22 juin 1970, ventes d'armes et de matériel militaire à l'Espagne, exercices militaires conjoints, visites en France de délégations du Centre supérieur des études de la défense nationale espagnole (CESEDEN) en juin 1971, visite à Paris du général Manuel Díez-Alegría, chef du Haut-État-major espagnol en mai 1971, *Voyage d'études en Espagne 16-24 novembre 1973* (compte rendu de mission du centre des hautes études de l'armement). Voir aussi : François Morizur, « Entre incompréhension et intérêt national. Une histoire des relations franco-espagnoles en matière de défense et sécurité depuis 1945 », *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine*, n° 6, 2010, [En ligne] le 22 juin 2011, URL : <http://journals.openedition.org/ccec/3235> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ccec.3235> [consulté le 23 mai 2020].
30. Thomas Bausardo, *Les coopérations internationales de la France dans la lutte contre le terrorisme (fin XIX^e siècle-1989)*, Thèse de doctorat en histoire contemporaine, Université Paris-Sorbonne, 2015, p. 492-507.
31. AN, 5AG2/1013, Dossier « réfugiés basques », Télégramme n° 143 de Robert Gillet, 30 janvier 1971.
32. *Ibid.*, Note manuscrite de Georges Pompidou à Jean-René Bernard (non datée).
33. La première action terroriste revendiquée du groupe *Iparretarrak* a lieu le 11 décembre 1973, dix jours avant l'attentat de l'ETA contre l'amiral Carrero Blanco.
34. AN, 5AG2/1013. Voir la note de Georges Pompidou à M. Jobert du 3 novembre 1972, à la suite d'un attentat commis à Saragosse. Cf. aussi Pablo Martín Pañeda, *D'un incommode voisin. Les remodelages de l'appareil diplomatique français face à la réintégration de l'Espagne en Occident 25 février 1957-5 février 1979*, Thèse de doctorat d'Histoire contemporaine, Université Paris IV-Sorbonne, 2013, p. 431.
35. AN, Archives du ministère de l'Intérieur (AMI), 19980547/9, Dossier « Espagne », voir les nombreuses notes rédigées par la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques sur les manifestations antifranquistes et agissements des organisations marxistes-léninistes espagnoles, de la colonie espagnole en France, du

Comité d'Information et de Solidarité avec l'Espagne (CISE) ; notes et listes concernant les mesures prises par la France à la suite de l'attentat perpétré le 20 décembre 1973 à Madrid contre l'Amiral Carrero Blanco (1969-1974), et correspondances relatives aux activités des réfugiés espagnols d'origine basque et à l'attitude à observer à leur égard (janvier-septembre 1974).

36. AN, 5AG2/1013, Note manuscrite de Georges Pompidou sur le télégramme diplomatique n° 235 de l'ambassadeur Robert Gillet, 7 juin 1972.

37. Cf. AN, AMI, 19980547/9, « Constatation de nullité du 2 octobre 1972 de l'association étrangère indépendantiste basque dite ETA » ; F. Morizur, « Entre incompréhension et intérêt national [...] ».

38. AMAE-F, 187QO441, voir le dossier « Refroidissement des relations franco-espagnoles suite au procès de Burgos et report de quelques mois de la visite à Madrid de Maurice Schumann, ministre des Affaires étrangères. »

39. AN, 5AG2/1013, Projet de télégramme de Maurice Schumann au gouvernement espagnol au moment du procès de Burgos corrigé de la main de Georges Pompidou (non daté).

40. Archives de l'INA, Conférence de presse de Georges Pompidou, 21 janvier 1971.

41. AN, 5AG2/107, Compte-rendu de l'entretien entre Georges Pompidou et l'ambassadeur espagnol Pedro Cortina, 6 janvier 1971.

42. AN, 5AG2/107, Dossier « Visite officielle en Espagne de M. Schumann, MAE, 24-25 novembre 1971 », note de l'ambassade de France en Espagne, 3 décembre 1971.

43. Lorenzo Delgado Gómez-Escalonilla, « L'Espagne franquiste au miroir de la France : de l'ostracisme à l'ouverture internationale », *Siècles*, n° 20, 2004, [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/siecles/2415> [consulté le 27 mai 2020].

44. Archives de l'INA, « Conférence de presse de Monsieur Pompidou », 21 janvier 1970.

45. Archives de l'INA, « 7^e conférence de presse de Monsieur Pompidou », 21 septembre 1972.

46. Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN), Bruxelles, RP UE 2760, Note du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne, 17 février 1972 ; CADN, Madrid, F 1117, Télégramme n° 364 de l'ambassadeur Robert Gillet du 22 septembre 1972. La déclaration de Maurice Schumann date du 28 mars 1972.

47. CADN, Bruxelles, RP UE 2760, Lettre du ministre de l'Agriculture Michel Cointat au Premier ministre Jacques Chaban-Delmas, 14 mars 1972. Rappelons que Michel Cointat a été maire de Fougères, député d'Ille-et-Vilaine et qu'il a également des attaches à Tresques, en plein Midi gardois, ce qui peut aussi expliquer son empressement à défendre les intérêts des producteurs de fruits et légumes et de vin.

48. Matthieu Trouvé, « Une querelle agricole : le Midi de la France et l'adhésion de l'Espagne à la CEE (1975-1986) », *Annales du Midi*, t. 117, n° 250, avril-juin 2005, p. 203-227 ; Sergio Molina García, « Les problèmes agricoles entre la France et l'Espagne, 1975-1982 », *Siècles*, n° 47, 2019, [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/siecles/5753> [consulté le 21 novembre 2019].

49. AMAE-F, 187QO354, Télégramme de l'ambassadeur Robert Gillet, 20 octobre 1970.

50. AMAE-F, 187Q0276, Dossier sur les voyages de Juan Carlos et 187Q0354, Relations politiques franco-espagnoles, visite en France du Prince d'Espagne, don Juan Carlos, 23-28 octobre 1970.
51. Charles Powell, *Juan Carlos. Un Rey para la democracia*, Barcelone, Ariel-Planeta, 1995, p. 88-91 ; Paul Preston, *Juan Carlos. El rey de un pueblo*, Barcelone, Plaza y Janés, 2003, p. 304-305.
52. AN, 5AG2/107, Compte-rendu d'un entretien de M. Gillet avec le Prince d'Espagne, 16 août 1972.
53. AN, 5AG2/1013, Note de Jean-Louis Lucet pour le Président de la République, 22 octobre 1973.
54. Cf. *Le Monde*, 23 octobre 1973 ; Laureano López Rodó, *Testimonio de una política de Estado*, Barcelone, Planeta, 1987, p. 80-81.
55. Aline Angoustures, « L'opinion publique française et l'Espagne (1945-1975) », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, t. 37, n° 4, 1990, p. 680-681.
56. Daniel Colard, « La politique méditerranéenne et proche-orientale de G. Pompidou », *Politique étrangère*, n° 3, 43^e année, 1978, p. 301-302.

RÉSUMÉS

Résumé : L'objet de cet article est d'étudier la politique espagnole de Georges Pompidou et l'évolution des relations franco-espagnoles au cours des années 1969-1974. Centré sur le discours présidentiel, il examine les rapports franco-espagnols vus de l'Élysée, en s'appuyant sur l'étude des archives présidentielles, diplomatiques et médiatiques françaises. Soucieuse d'assurer une politique de bon voisinage avec l'encombrante dictature franquiste, d'encourager l'europanisation de l'Espagne, d'occuper une position de choix sur le marché espagnol, la diplomatie française œuvre à cette époque en faveur d'un resserrement des liens politiques entre les deux pays au-delà des considérations idéologiques.

Abstract: This article analyses the Spanish policy of French president Georges Pompidou and the development of French-Spanish relations between 1969 and 1974. Based on French presidential, diplomatic and media archives, it focuses on French-Spanish relations from a presidential perspective. Moving away from ideological considerations, French diplomacy in this period worked to strengthen the ties between the two nations through three main objectives: maintaining a good neighborhood policy with the embarrassing Franco dictatorship, promoting Spain's Europeanization, and developing favorable trade relations between France and Spain.

Resumen: Este artículo tiene como objetivo estudiar la política española de Georges Pompidou y la evolución de las relaciones franco-españolas durante los años 1969-1974. Centrado en el discurso presidencial, el artículo analiza las relaciones bilaterales desde el Eliseo basándose en el estudio de los archivos presidenciales, diplomáticos y mediáticos franceses. Preocupado por mantener una política de buena vecindad con la dictadura franquista, de promover la europeización de España y de ocupar una posición clave en el mercado español, la diplomacia

francesa fomenta un acercamiento político entre ambos países lejos de consideraciones ideológicas.

INDEX

Palabras claves : Pompidou (Georges), España, Francia, relaciones hispano-francesas, diplomacia francesa, dictadura franquista

Keywords : Pompidou (Georges), Spain, France, French-Spanish relations, French diplomacy, Francoist dictatorship

Mots-clés : Pompidou (Georges), relations franco-espagnoles, diplomatie française, dictature franquiste

Index géographique : France, Europe, CEE, Espagne

Index chronologique : 1969-1974, XXe siècle

AUTEUR

MATTHIEU TROUVÉ

Maître de conférences en histoire contemporaine à Sciences Po Bordeaux, CED – Centre Émile Durkheim